

■ **Pascal Cotter SA**, à Saint-Léonard, c/o Pascal Cotter, Grand-Rue, 1958 Saint-Léonard, nouvelle société anonyme. Date des statuts: 15. 03. 2002. But: travaux de construction, de pose et de réparation de sols, tapis, linos, moquettes et parquets. Capital-actions: CHF 100'000.--, entièrement libéré. Actions: 100 actions nominatives de CHF 1000.-- liées selon statuts. Faits qualifiés: apport en nature et reprise de biens : selon convention du 15.03.2002, il est fait apport des actifs et passifs de la raison individuelle 'Pascal Cotter', soit un actif net de CHF 232'889,50 accepté pour ce montant dont CHF 100'000.-- sont imputés sur le capital contre remise de la totalité des actions, le solde constituant une créance envers la société. Organe de publication: bulletin Officiel du Canton du Valais et, quand la loi l'exige, la FOSEC. Personnes inscrites: Cotter, Pascal, de Chalais, à Saint-Léonard, président, avec signature individuelle; Cotter, Véronique, de Chalais, à Saint-Léonard, secrétaire, sans droit de signature; Fiduciaire Marcel Gillioz, à Sion, organe de révision.

Journal no 560 du 03.04.2002
(00418762 / CH-626.3.006.849-5)